

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

D A T E : Mardi 12 janvier 2021
H E U R E : 19 h 30
L I E U : En visioconférence sur la plateforme *ZOOM*

***** LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE DUNHAM SIÈGE EN SÉANCE ORDINAIRE PAR VOIE DE VISIOCONFÉRENCE SUR LA PLATEFORME ZOOM. CHACUNE DE CES PERSONNES PRÉSENTES S'EST IDENTIFIÉE INDIVIDUELLEMENT *****

ÉTAIENT PRÉSENTS : M Pierre Janecek, maire

MM. Kevin Mitchell
François Tremblay
Gaston Chamberland
Léo Simoneau
Jules Brunelle-Marineau
Guillaume Brais, conseillers

ainsi que la greffière, Mme Mélanie Thibault

ADMINISTRATION

001-21

SÉANCE À HUIS CLOS PAR VISIOCONFÉRENCE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT QUE ce décret a été prolongé par d'autres décrets qui prolongent cet état d'urgence pour des périodes additionnelles de dix jours successifs et que l'état d'urgence est toujours effectif ;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil municipal de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

CONSIDÉRANT QU' il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil municipal, et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence ;

En conséquence, il est :

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil municipal et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

Que la visioconférence soit enregistrée et soit disponible sur le site Internet de la Municipalité et sur sa page Facebook.

Adopté.

002-21

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté.

Adopté.

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mois de décembre 2020, ainsi que les procès-verbaux des séances extraordinaires du 16 décembre 2020 soient acceptés, après la correction du tableau de la résolution 357-20 ; lequel est remplacé par le suivant :

003-21

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023				
DÉPENSES	2021	2022	2023	TOTAL
Administration				
Achat ameublement bureau	3 000 \$	2 000 \$	3 000 \$	8 000 \$
Achat équipement informatique et de bureau	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	15 000 \$
TOTAL	8 000 \$	7 000 \$	8 000 \$	23 000 \$
Sécurité publique				
Achat divers équipements d'incendie	0 \$	10 000 \$	10 000 \$	20 000 \$
TOTAL	0 \$	10 000 \$	10 000 \$	20 000 \$
Transport routier				
Améliorations locales (taxe d'accise – programme TECQ)	0 \$	750 000 \$	284 379 \$	1 034 379 \$
Améliorations locales (taxe d'accise – programme PIIRL)	2 102 538 \$	500 000 \$	500 000 \$	3 102 538 \$
Améliorations locales	281 752 \$	300 000 \$	300 000 \$	762 834 \$
Dôme réserve abrasif	175 000 \$	0 \$	0 \$	175 000 \$
Achat camionnette	32 000 \$	0 \$	0 \$	32 000 \$
Achat panneaux affichage vitesse	15 000 \$	0 \$	0 \$	15 000 \$
Achat camion et équipement déneigement	0 \$	300 000 \$	0 \$	300 000 \$
Achat niveleuse	0 \$	0 \$	500 000 \$	500 000 \$
Achat équipement de voirie	41 000 \$	40 000 \$	40 000 \$	121 000 \$
Éclairage de rues (nouveaux luminaires)	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	15 000 \$
TOTAL	2 652 290 \$	1 895 000 \$	1 629 379 \$	6 057 751 \$
Hygiène du milieu				
Panneaux de contrôle	47 000 \$	0 \$	0 \$	47 000 \$
Amélioration accès servitudes	25 000 \$	0 \$	0 \$	25 000 \$
Camion ordures	0 \$	348 100 \$	0 \$	348 100 \$
Achat équipement réseau égout et réserve	0 \$	50 000 \$	50 000 \$	100 000 \$
TOTAL	72 000 \$	398 100 \$	50 000 \$	520 100 \$
Tourisme et promotion commerciale				
Bureau touristique – ameublement bureau	1 500 \$	0 \$	0 \$	1 500 \$
Bureau touristique – amélioration locative	2 000 \$	1 500 \$	1 500 \$	5 000 \$
Panneaux d'accueil	9 500 \$			9 500 \$
TOTAL	13 000 \$	1 500 \$	1 500 \$	16 000 \$
Loisirs & Culture				
Mobilier et aménagement parc	75 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	95 000 \$
Bibliothèque, ameublement et équipement	3 500 \$	2 000 \$	2 000 \$	7 500 \$
Achat de livres bibliothèque mun.	13 000 \$	13 000 \$	13 000 \$	39 000 \$
TOTAL	91 500 \$	25 000 \$	25 000 \$	141 500 \$
TOTAL DES DÉPENSES	2 836 790 \$	2 336 600 \$	1 723 879 \$	6 897 269 \$
FINANCEMENT				
Contrats crédit-bail	32 000 \$	648 100 \$	500 000 \$	1 273 505 \$
Transfert taxe d'accise sur l'essence	0 \$	750 000 \$	284 379 \$	1 034 379 \$
Règlement d'emprunt 408-20	125 918 \$	125 918 \$	125 918 \$	377 754 \$
Emprunt Dôme	175 000 \$	0 \$	0 \$	175 000 \$
Subvention PIIRL	1 976 620 \$	500 000 \$	500 000 \$	2 976 620 \$
Affectation act. de fonctionnement (revenus fonds général)	527 252 \$	312 582 \$	313 582 \$	941 093 \$
TOTAL FINANCEMENT	2 836 790 \$	2 336 600 \$	1 723 879 \$	6 897 269 \$

Adopté.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Séance à huis clos et par visioconférence. Aucun public présent.

La population a été invitée à présenter ses questions par courriel. Une réponse écrite leur parviendra dans les meilleurs délais.

004-21

COMPTES PAYABLES

Proposé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que la liste des comptes payables au 12 janvier 2021, représentant des déboursés de 137 022,19 \$, soit acceptée et qu'il soit procédé au paiement desdits comptes, par les chèques # 37842 à # 38046 inclusivement.

Que soient autorisés les dépenses et le paiement de la facture # 135 à Clôture Eques pour un montant de 10 332,80 \$ pour la fourniture et l'installation des lattes de clôture au garage municipal.

Que soient autorisés la dépense et le paiement à monsieur Jacques Boulais d'un montant de 92,40 \$ et de 58,96 \$ pour le remboursement des frais de déplacement pour les périodes de décembre 2020 et janvier 2021.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de ces dépenses pour un montant total de 92 494,47 \$, dont un montant de 74 354,72 \$ affecte l'année 2020 et un montant de 18 139,75 \$ affecte l'année 2021 ; le solde des dépenses de 44 679,08 \$ ayant fait l'objet d'un certificat antérieur.

DEPOT DES DECLARATIONS DES INTERETS PECUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

La directrice générale confirme avoir reçu toutes les déclarations d'intérêts pécuniaires des élus municipaux, et toutes ont été reçues dans les délais prescrits par la Loi. Une confirmation sera transmise à la Commission municipale du Québec, ainsi qu'au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

SUIVI DES DOSSIERS

La directrice générale donne un compte-rendu sur l'état des dossiers en cours.

Monsieur le conseiller Guillaume Brais quitte la visioconférence.

ORGANISMES PARAMUNICIPAUX

Les membres du conseil responsables donnent les principaux dossiers en cours à la MRC, au CLD et à la REGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES DE BROME-MISSISQUOI.

ADMINISTRATION – FINANCES

005-21

IMPRESSION BULLETIN MUNICIPAL

Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que le conseil municipal autorise la dépense de l'impression d'un bulletin municipal à joindre avec l'envoi des comptes de taxes municipales 2021.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 13000 499.

ADOPTION REGLEMENT N° 409-21 CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATIONS POUR L'ANNEE 2021

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

006-21

et unanimement résolu que le Règlement n° 409-21, intitulé : « *Règlement concernant l'imposition des taxes et compensations pour l'année 2021* » soit et est adopté.

Adopté.

Aux fins de demander une dispense de lecture lors de son adoption, une copie du règlement a été remise aux membres du conseil plus de 2 jours avant la présente séance.

007-21

ADOPTION REGLEMENT N° 410-21 ETABLISSANT LA TARIFICATION DES BIENS, SERVICES OU ACTIVITES OFFERTS PAR LE SERVICE DE SECURITE INCENDIE DE LA VILLE DE DUNHAM

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu que le Règlement n° 410-21, intitulé : « *Règlement établissant la tarification des biens, services ou activités offerts par le Service de sécurité incendie de la Ville de Dunham* » soit et est adopté.

Adopté.

Aux fins de demander une dispense de lecture lors de son adoption, une copie du règlement a été remise aux membres du conseil plus de 2 jours avant la présente séance.

Monsieur le conseiller Guillaume Brais reprend la visioconférence. Une synthèse des points discutés est présentée par le maire et la directrice générale pour sa compréhension des dossiers. Monsieur Brais confirme son appui aux résolutions adoptées précédemment.

008-21

COMPENSATIONS ANNUELLES DES POMPIERS VOLONTAIRES

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu que soient autorisées les compensations suivantes, aux pompiers ci-après nommés, pour leur réponse aux $\frac{2}{3}$ des appels d'urgence de l'année 2020 (175 \$), ou aux $\frac{3}{4}$ des appels d'urgence de l'année 2020 (225 \$), le tout selon la convention collective en vigueur en 2020 :

NOM	% PRÉSENCE	MONTANT
Daudelin, André	(66 % de présence)	175,00 \$
Chevalier, Vincent	(84 % de présence)	225,00 \$
Gaudreau, Michel	(77 % de présence)	225,00 \$
Lamontagne, Simon	(78 % de présence)	225,00 \$
Moreau, Michel	(80 % de présence)	225,00 \$
Rondeau, Patrick	(95 % de présence)	225,00 \$
	TOTAL :	1 300,00 \$

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 22000 990 de l'année 2020.

ADHÉSIONS, COTISATIONS ET ABONNEMENTS (ADMQ, ACSIQ, FQM, APAM, OBV YAMASKA, CONTRATS D'ENTRETIEN PG)

Proposé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau,
appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

et unanimement résolu que les montants suivants soient autorisés pour l'adhésion et cotisation à différentes associations, et les contrats d'entretien du système informatique (administration et incendie) :

009-21

- *ADMQ (Association des Directeurs Municipaux du Québec)*..... 495,00 \$ plus taxes ;
- *ACSIQ (Association des Chefs en Sécurité Incendie du Québec)* .. 275,40 \$ plus taxes ;
- *FQM (Fédération Québécoise des Municipalités)*
incluant le Fonds de défense3 783,62 \$ plus taxes ;
- *APAM (Association des Pompiers Auxiliaires du Québec)*.....528,00 \$;
- *OBV Yamaska (Organisme de bassin versant de la Yamaska)*50,00 \$;
- *PG Solutions Inc. - contrat entretien PG*
(soutien et mise à jour logiciels)15 934,00 \$ plus taxes ;
- *PG Solutions Inc. - contrat d'entretien et de soutien aux*
logiciels Première Ligne 1 761,00 \$ plus taxes.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense aux postes budgétaires # 02 13000 414, 02 13000 494, 02 14000 494, 02 22000 339, 02 22000 494 et 02 22000 499.

010-21

SERVICE DE CONSULTATIONS GÉNÉRALES 2021

Proposé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que le conseil municipal autorise la dépense et le paiement pour le renouvellement du service de consultations générales 2021 à Vox Avocat[e]s Inc. pour un montant de 500 \$ plus les taxes applicables.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 13000 412.

011-21

AUTORISATION DE SIGNATURE DES DOCUMENTS DANS LE CADRE DE LA VENTE DU LOT 5 760 039 À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que le conseil municipal nomme monsieur le maire, Pierre Janecek, et madame la directrice générale, Mélanie Thibault, comme signataires des documents de vente du lot 5 760 039, selon les termes de l'entente bilatérale intervenue entre la Ville de Dunham et la Société québécoise des infrastructures.

Adopté.

012-21

RÉSOLUTION DE LA MUNICIPALITÉ DE STANBRIDGE STATION APPUYANT LA DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON DU QUÉBEC À MÊME L'ÉMERGENCE DE L'AUTOROUTE 35

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la résolution de la Municipalité de Stanbridge Station et qu'il désire appuyer la demande de la Municipalité de Saint-Armand, sans toutefois s'engager dans le projet au-delà de l'appui moral ;

ATTENDU QUE l'idée de construire une autoroute reliant entre elles les villes de Boston aux É.-U. et les états de la Nouvelle-Angleterre à la ville de Montréal a existé avant le début de l'Expo 67 ;

- ATTENDU QUE l'actuelle construction de ladite autoroute 35 se poursuit et qu'elle sera complétée dans les prochaines années ;
- ATTENDU QUE le pôle économique de Bedford comprend les municipalités de Stanbridge East, Canton de Bedford, Ville de Bedford, Saint-Ignace-de-Stanbridge, Notre-Dame-de-Stanbridge, Stanbridge Station, Pike River et Saint-Armand, et qu'il s'y ajoute les municipalités de Frelighsburg et de Dunham pour la *Route des vins et de la Pomme* ;
- ATTENDU QUE le pôle économique de Bedford est catalogué par les autorités provinciales et régionales, dont la MRC Brome-Missisquoi, comme étant un pôle dévitalisé donc à bonifier ;
- ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Armand désire bonifier l'offre d'accueil auprès des visiteurs américains avec un restaurant et une station d'essence près de l'autoroute 35 et du carrefour avec la route 133 ;
- ATTENDU QUE l'entrée au Québec via le poste de Lacolle dispose d'une maison du Québec ;
- ATTENDU QU' il a déjà été demandé par le passé la construction d'une maison du Québec pour l'entrée via le poste de Saint-Armand ;
- ATTENDU QU' il serait fortement souhaitable qu'il y ait une Maison d'accueil touristique du Québec via l'autoroute 35 à l'intention de nos visiteurs américains ;
- ATTENDU QUE la *Route des vins et de la Pomme* est à proximité de cette autoroute 35 ;
- ATTENDU QU' il faut attirer et retenir les visiteurs américains avant qu'ils ne se dirigent ailleurs et leur donner envie de visiter la belle région de Brome-Missisquoi et faire la promotion des commerces, des artisans et des artistes de renom, qui distingue notre MRC et le pôle économique de Bedford ;
- ATTENDU QUE c'est au début d'un trajet au Québec qu'il faut intervenir et créer de l'intérêt pour notre région chez les visiteurs ;
- ATTENDU QUE le gouvernement veut dynamiser les régions en dévitalisation économique et de personnes et qu'une Maison du Tourisme contribuerait fort bien à cet objectif ;
- ATTENDU QU' une étude sur la relance économique du pôle de Bedford est en cours en la collaboration avec la MRC de Brome-Missisquoi ;

En conséquence, il est :

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu que le conseil municipal appuie le projet de la Municipalité de Saint-Armand pour la construction d'un restaurant et d'une station d'essence aux abords de l'autoroute 35 et demande par le fait même au ministère du Tourisme du Québec d'y ajouter une Maison d'accueil touristique ou du Tourisme du Québec à proximité de l'autoroute 35 audit endroit.

Qu'une copie de cette résolution soit transmise aux municipalités du pôle de Bedford, la Municipalité de Frelighsburg, la ministre et députée de Brome-Missisquoi, madame Isabelle Charest, ainsi qu'à la ministre du Tourisme, madame Caroline Proulx.

Adopté.

VOIRIE — TRAVAUX PUBLICS

013-21

AUTORISATION DE DEMANDE DE SOUMISSION POUR L'ACQUISITION D'UN ROULEAU COMPACTEUR

Proposé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que le conseil municipal autorise la directrice générale à demander des soumissions pour la fourniture d'un rouleau compacteur.

Adopté.

AUTORISATION DE DÉPENSE POUR L'ACHAT PAR CRÉDIT-BAIL OU LA LOCATION D'UNE NOUVELLE CAMIONNETTE POUR LE SERVICE DE VOIRIE

Proposé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

014-21

et unanimement résolu que le conseil municipal autorise la directrice générale et le surintendant de voirie à faire l'acquisition par crédit-bail ou la location d'un véhicule neuf de type camionnette, pour le service de voirie.

Adopté.

015-21

AUTORISATION DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME VÉLOCE III – VOLET 2 PROGRAMME D'AIDE AUX INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ACTIF

CONSIDÉRANT QUE les déplacements à pied et en vélo vers le parc de l'Envol, situé en bordure de la route 202, peuvent être dangereux en raison du trafic et de la vitesse des véhicules routiers ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a reçu plusieurs demandes pour qu'un accès (passage) sécurisé soit aménagé ;

En conséquence, il est :

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que le conseil municipal autorise le dépôt d'une demande d'aide financière au Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) - volet 2, pour la mise en place d'une piste multifonctionnelle reliant le village et le parc de l'Envol, afin de sécuriser les déplacements des usagers qui doivent emprunter présentement l'accotement de la route 202 et ainsi augmenter l'attractivité et de favoriser un transfert des déplacements motorisés vers les déplacements à pied et à vélo.

Adopté.

016-21

AUTORISATION DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ACTIFS DANS LES PÉRIMÈTRES URBAINS

CONSIDÉRANT QUE les déplacements à pied et en vélo vers le parc de l'Envol, situé en bordure de la route 202, peuvent être dangereux en raison du trafic et de la vitesse des véhicules routiers ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a reçu plusieurs demandes pour qu'un accès (passage) sécurisé soit aménagé.

En conséquence, il est :

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que le conseil municipal autorise le dépôt d'une demande d'aide financière au Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains, pour la mise en place d'une piste multifonctionnelle reliant le village et le parc de l'Envol, afin de sécuriser les déplacements des usagers qui doivent emprunter actuellement l'accotement de la route 202 et ainsi augmenter l'attractivité et de favoriser un transfert des déplacements motorisés vers les déplacements à pied et à vélo.

Adopté.

AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES POUR LES SERVICES DE TRAVAUX DE MÉCANIQUES À TAUX HORAIRE POUR L'ANNÉE 2021

Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

017-21 et unanimement résolu que le conseil municipal autorise la direction générale à procéder à un appel d'offres sur invitation pour les services de travaux mécaniques à taux horaire pour l'année 2021.

Adopté.

018-21 **POSTE D'OPÉRATEUR-JOURNALIER**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Scott Evans a démissionné de son poste d'opérateur-journalier, avec effet le 28 décembre 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Chaine McIntyre Daudelin a avisé la Ville de son intérêt pour ce poste ;

En conséquence, il est :

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

et unanimement résolu que le conseil municipal accepte que monsieur McIntyre Daudelin soit muté au poste d'opérateur-journalier.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 32 000 141 et contributions de l'employeur s'y rapportant.

URBANISME

019-21 **DEMANDE DE SUBVENTION SALARIALE – STAGE POUR ÉTUDIANT EN URBANISME**

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que le conseil municipal autorise le dépôt d'une demande via l'appel de demandes annuelles pour Emplois d'été Canada (EÉC) 2021, pour pourvoir un poste de stagiaire en urbanisme, environnement et inspection municipale.

Adopté.

020-21 **ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 407-20 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 382-19 AFIN DE CRÉER LA ZONE CR-7 AU DÉTRIMENT DE LA ZONE CR-2**

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que le « *Second Projet de Règlement n° 407-20 modifiant le Règlement de zonage n° 382-19 afin de créer la zone CR-7 au détriment de la zone CR-2* » soit et est adopté.

Adopté.

Aux fins de demander une dispense de lecture lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil plus de 2 jours avant la présente séance.

ADOPTION DU SECOND PROJET DE REGLEMENT N° 404-20 MODIFIANT LE REGLEMENT DE CONSTRUCTION N° 384-19 AYANT POUR EFFET D'INTEGRER DES NORMES SUR LES CLAPETS ANTI-RETOURS

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

021-21 et unanimement résolu que le « *Second Projet de Règlement n° 404-20 modifiant le Règlement de construction n° 384-19 ayant pour effet d'intégrer des normes sur les clapets anti-retours* » soit et est adopté.

Adopté.

Aux fins de demander une dispense de lecture lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil plus de 2 jours avant la présente séance.

ENVIRONNEMENT/HYGIÈNE DU MILIEU

022-21 **ENTENTES INTERMUNICIPALES POUR LE SERVICE DE COLLECTES DES MATIERES RESIDUELLES, RECYCLABLES ET ORGANIQUES (FRELIGHSBURG, EAST FARNHAM ET ABERCORN)**

Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu que le conseil municipal autorise la signature des ententes intermunicipales concernant le service de collectes des matières résiduelles, recyclables et organiques avec les municipalités de Frelighsburg, East Farnham et Abercorn.

Que monsieur le maire, Pierre Janecek, et madame la directrice générale, Mélanie Thibault, soient nommés comme signataires au nom de la Ville de Dunham.

Adopté.

SPORTS ET LOISIRS

023-21 **RÉPARATION DE LA SURFACE DU TERRAIN DE TENNIS**

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que le conseil municipal autorise la demande de soumission pour la réparation de la surface du terrain de tennis au parc de l'Envol.

Adopté.

024-21 **TOURNOIS DE GOLF 2021**

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que le conseil municipal autorise l'organisation de la 18^e édition du tournoi de golf de la Ville de Dunham, le vendredi 10 septembre 2021.

Que soit également autorisée l'inscription de deux (2) représentants de la municipalité à chacun des tournois des municipalités de Bedford, Cowansville et Farnham, celui de la CHAMBRE DE COMMERCE DE BROME-MISSISQUOI, ainsi qu'un (1) représentant au tournoi de la FONDATION BMP.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense aux postes budgétaires # 02 11000 310 et 02 70191 447.

ENTENTE POUR LA LOCATION DE L'ESPACE POUR LA CANTINE AU PARC DE L'ENVOL

CONSIDERANT QUE le conseil municipal a demandé à monsieur André Roussy de déplacer et sortir la cantine mobile du site du parc de l'Envol pour la saison hivernale ;

CONSIDERANT QUE la cantine n'a toujours pas été sortie du site ;

En conséquence, il est :

025-21 Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que le conseil municipal demande à monsieur Roussy de procéder à la sortie de la cantine mobile du terrain du parc de l'Envol d'ici le 19 février 2021.

Que le conseil autorise la signature de l'entente de location pour 2021, de l'espace au terrain du parc de l'Envol pour une cantine à monsieur André Roussy, représentant de la cantine, conditionnellement au respect de la demande de la Ville concernant le déplacement de la cantine mobile avant le 19 février 2021.

Que monsieur le maire, Pierre Janecek, et madame la directrice générale, Mélanie Thibault, soient nommés comme signataires au nom de la Ville de Dunham.

Adopté.

CULTURE/PROMOTION TOURISTIQUE

026-21 AUTORISATION CLE DES CHAMPS 2021

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu que le conseil municipal de la Ville de Dunham informe le MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC et la SÛRETÉ DU QUÉBEC qu'il autorise la tenue de la 23^e édition du festival La Clé des champs de Dunham, sur la rue Principale, les 5 et 6 juin 2021, et consent à ce que le stationnement soit interdit sur les deux (2) côtés de la rue Principale, entre l'intersection des routes 202 et 213, et l'extrémité du trottoir face au 3583, rue Principale.

Adopté.

027-21 DEMANDE DE SUBVENTION SALARIALE

Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu que le conseil municipal autorise le dépôt d'une demande via l'appel de demandes annuelles pour Emplois d'été Canada (EÉC) 2021, pour pourvoir un poste pour le Bureau d'Accueil Touristique.

Adopté.

SÉCURITÉ PUBLIQUE/COMMUNICATIONS

028-21 OFFRE DE SERVICES PREVENTIONNISTE - GROUPE PALLADIUM

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu qu'un montant de 10 000 \$, plus taxes, soit autorisé pour faire effectuer certains services de prévention incendie sur le territoire de la municipalité (inspection des bâtiments de catégories élevées et très élevées, selon les normes du MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, application du *Code national de la prévention des incendies*, des règlements d'urbanisme municipaux se rattachant à la prévention des incendies, etc.), le tout selon l'offre de services du GROUPE PALLADIUM du 7 janvier 2021 pour l'année 2021, incluant 240 heures d'inspection, bureautique et déplacements, pour un minimum de 40 inspections, le véhicule et habillement étant fournis par GROUPE PALLADIUM.

Qu'un premier paiement de 2 874,38 \$, soit 25 % du contrat de l'année 2021, soit autorisé au 12 janvier 2021.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 22000 499.

SIGNATURE ENTENTE ENTRE LA VILLE DE DUNHAM ET LE SYNDICAT DES POMPIERS ET POMPIERES DU QUEBEC, SECTION LOCALE DUNHAM

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

- 029-21** et unanimement résolu que le conseil municipal autorise la signature par la directrice générale, Mélanie Thibault, des lettres d'ententes amendant la convention collective des pompiers et pompières du Québec, section locale Dunham.
- Adopté.

030-21 **ADOPTION DU REGLEMENT N° 406-20/RM-410 CONCERNANT LE CONTROLE DES ANIMAUX**

Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu que le Règlement n° 406-20/RM-410, intitulé : « *Règlement n° 406-20/RM-410 concernant le contrôle des animaux* » soit et est adopté.

Adopté.

Aux fins de demander une dispense de lecture lors de son adoption, une copie du règlement a été remise aux membres du conseil plus de 2 jours avant la présente séance.

031-21 **ENTENTE DE SERVICE POUR LA GESTION ET LE CONTROLE ANIMALIER SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE DUNHAM**

Proposé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que le conseil municipal autorise la signature par la directrice générale, Mélanie Thibault, de l'entente pour les services à l'appel pour la gestion et contrôle animalier sur le territoire de la Ville de Dunham par la SPA des Cantons.

Adopté.

SUBVENTIONS/APPUIIS/PARTICIPATIONS

032-21 **DONS ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF**

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu que les montants suivants soient autorisés pour les demandes de subventions, dons, commandites et bourses d'études en 2021 :

- **Bourses d'étude Massey-Vanier :**

250 \$ comme bourse d'études à un élève méritant **résident de Dunham**, lors du gala excellence du secteur francophone de *Massey-Vanier* et un autre montant de 250 \$ pour le gala *Massey-Vanier Awards* du secteur anglophone.

- *Fonds d'excellence Massey-Vanier (Davignon) Inc. ;*
- *Massey-Vanier Scholarship, bursary fund.*

- **Bourse d'étude Jean-Jacques Bertrand :**

100 \$ comme bourse d'études à un élève méritant **résident de Dunham**, lors du gala excellence 2021 de l'école *secondaire Jean-Jacques Bertrand*.

- *École secondaire Jean-Jacques-Bertrand.*

- **Fonds d'appréciation primaire Davignon :**

100 \$ pour récompenser les efforts des élèves du primaire du territoire de Davignon, devant servir pour des élèves méritants, **résidents de Dunham**.

- *Fonds d'appréciation primaire Davignon.*

- **Coopérative de soutien à domicile du Pays des Vergers :**

une aide financière correspondant à 0,41 \$ par habitant, soit un montant de 1 445,25 \$.

▸ *Coopérative de soutien à domicile du Pays des Vergers.*

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 19000 996.

VARIA

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

QUESTIONS DU PUBLIC

Séance à huis clos et par visioconférence. Aucun public présent.

La population a été invitée à présenter ses questions par courriel. Une réponse écrite leur parviendra dans les meilleurs délais.

La personne suivante a posé des questions par courriel :

- M. Jean Binette
 - Nous avons vu des travaux d'installation de la fibre optique dans des rues de la municipalité de Dunham depuis quelque temps : est-ce que la Ville peut nous renseigner si l'installation était pour être complétée en avril prochain, comme l'indique l'échéancier de IHR que l'on peut consulter sur le site de la MRC ?
 - Une personne proche du projet de IHR m'a mentionné que la Ville de Dunham doit ou devrait donner à IHR l'endroit de la connexion de la ligne de la fibre optique à IHR ? Est-ce exact ? Si oui, est-ce que cela a été fait ?
 - Le conseil de Ville peut-il nous renseigner si un ou des poteaux de Bell ou d'Hydro-Québec pouvaient faire obstacle au déroulement de l'installation de la fibre optique à Dunham ?

Monsieur le maire, Pierre Janecek, confirme qu'il répondra par écrit aux questions de Monsieur Jean Binette dès qu'il aura obtenu des précisions supplémentaires de la part de IHR Télécom. L'information sera également transmise à la population dans la prochaine édition *Quoi de neuf ? @ Dunham*.

Par la même occasion, monsieur le maire informe les citoyens ayant un système d'alarme relié à une centrale que ce dernier pourrait nécessiter des modifications suite à la connexion au réseau d'IHR Télécom.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

033-21

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu que l'assemblée soit levée.

Adopté.


Pierre Janecek, maire


Mélanie Thibault, greffière


Nicole Gingras, trésorier